

mie a été observée dans la dépense du crédit voté par le parlement, et on a fait tous les efforts pour utiliser de la manière la plus avantageuse la somme affectée à ce bureau.

Le progrès fait dans la publication du précis de la collection Haldimand, fournit l'occasion d'en signaler l'importance. Cette collection, avec les papiers d'Etat du bureau des colonies (de 1755 à 1791) dont il a déjà été question, donne la relation la plus authentique des événements de cette période. Il existait sur ces événements bien des doutes et des incertitudes que l'on peut éclaircir maintenant en grande partie. Le manque de renseignements sur les faits de cette époque se voit clairement par l'observation suivante de MacMullen, dans son histoire du Canada :

“ Il s'est passé peu d'événements importants sous l'administration du général Haldimand. Les archives de cette période sont de la plus pauvre espèce ” (p. 210). On peut dire au contraire que la période pendant laquelle Haldimand a vécu en Canada a probablement été la plus importante de l'histoire du pays, puisque parmi les changements qui se sont opérés alors les plus remarquables ont été la cession du Canada par la France à l'Angleterre, la passation de l'Acte de Québec de 1774, et de l'acte constitutionnel de 1791, la guerre de la révolution et la formation des Etats-Unis ; l'arrivée des loyalistes et la fondation du Haut-Canada.

Les papiers Haldimand ont été offerts au musée britannique en 1857, par M. W. Haldimand, neveu du général Haldimand, qui les avait conservés avec soin. Le caractère de Haldimand comme gouverneur a été représenté dans des termes très favorables. Garneau (*Histoire du Canada*, 1848, tome 3, pp. 470, 471) dit que c'était un vieux soldat impérieux, bon à la tête des troupes, mais peu apte par son éducation à gouverner un peuple accoutumé à vivre sous l'empire des lois ; qu'il ne se faisait obéir que par une rigueur inflexible ; qu'il emprisonnait les citoyens par centaines, confondant les innocents avec les coupables. Bibaud (*Histoire du Canada ; domination anglaise*, 1844, p. 81) dit qu'on ne pouvait pas nier à Haldimand l'intelligence, des talents et des connaissances, mais que ceux qui avaient loué sa ferme impartialité, sa douceur et son affabilité (faisant allusion aux termes de l'adresse qui lui avait été présentée à son arrivée comme gouverneur), s'aperçurent bientôt qu'ils s'étaient trop hâtés ; et il ajoute que si l'on en croit certains écrits du temps, son administration aurait été iniquement soupçonneuse, un régime d'inquisition et d'espionnage signalé par des actes innombrables de cruauté ; les exactions et l'iniquité y auraient été florissantes, et les fonctionnaires publics pour la plupart auraient été dignes d'une semblable administration. Bibaud donne comme preuve de ces assertions l'autorité de M. Pierre du Calvet, dont il dit prudemment dans une note : “ Il ne faut pas oublier que M. du Calvet est un écrivain qui exagère ” (p. 81). D'autres auteurs suivent la même marche, et leurs accusations reposent toutes, autant qu'on a pu le vérifier, sur les seuls dires de du Calvet.